

DECHETS/ENVIRONNEMENT : Dans le dossier Stocamine le TA de Strasbourg rejette tous les recours

Sans surprise, le tribunal administratif de Strasbourg (TA) a rejeté les recours en annulation déposés par le conseil départemental du Haut-Rhin, la région Grand Est, la commune de Wittelsheim et Alsace Nature contre l'arrêté préfectoral autorisant le confinement définitif des déchets de Stocamine à Wittelsheim. Pour rappel, cette ancienne mine de potasse à Wittelsheim/68, exploitée par l'entreprise STOCAMINE (Société de Stockage de Déchets Industriels en Mine), filiale de la [SOCIETE DES MINES DE POTASSE D'ALSACE](#) / **T** : 03.89.57.87.12 (MDPA, siège à Wittelsheim), a servi pendant 20 ans à stocker 42.000 tonnes de déchets industriels qui menacent la nappe phréatique rhénane. <http://www.mdpa.fr/>